



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2023 - 21

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	23
Dont cinq pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 mars 2023

**OBJET : AMENAGEMENT DE LA
RUE DES CHENETTES –
ACQUISITIONS FONCIÈRES -
RECTIFICATIF**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt trois, le quatorze mars, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame MORIAUD Pascale, maire

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M. De PROYART A. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R. STUBERT B. CHANTELOT C. PLEynet J.P. DENERVAUD M. BILLARD G. DIANA C. RACINE FREIXENET M. MATTERA A. CHANTELOT L.

EXCUSÉS : CHEVRON F. « pouvoir à TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à BILLARD G. » QUERNEC-GARIN C. « pouvoir à MATTERA A. » GEROUDET A. « pouvoir à FICHARD B. » CHAMPEAU S. « pouvoir à MORIAUD P. »

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue des Chênettes, des emprises de terrain étaient nécessaires.

Les propriétaires ont été informés au préalable et ont accepté le prix de cession à 80 €/m².

Par délibération n° D2022 – 07 du 08 février 2022, le conseil municipal a autorisé madame le maire à signer les actes de cession au profit de la commune.

Cependant, des modifications parcellaires ont été apportées et de nouveaux documents d'arpentage ont été établis sur les propriétés des consorts RIVOLLAT et RIVOLLAT Jean et Alice, comme suit :

Propriétaires	Section	n° parcelle	Surface
RIVOLLAT Jean nu-propriétaire et Alice usufruitière	B	1562p	81 ca
	B	1566p	54 ca
RIVOLLAT Jean, Michel, Pierre, Claude en nue-propriété et RIVOLLAT Alice pour la totalité en usufruit	B	1557p	18 ca
	B	1560p	19 ca

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 074-217400704-20230314-D2023_21-DE



	B	1564p	15 ca
Mr et Mme VERBOUWE Cédric	A	2836	31 ca
	A	2833	31 ca
Mme NEUHAUS Geneviève	A	3430	19 ca
	A	3428	28 ca
	A	3426	19 ca
MOUTHON Jean-Claude	A	3442	25 ca
MOUTHON Franck, Yves nus-propriétaires et Gisèle usufructière	A	3440	160 ca
BUONOCORE Vincenzo	A	3525	20 ca
M. et Mme RIVOLLAT Jean et Liliane	A	3436	54 ca
	A	3438	28 ca
GUEx Pierre et Renée / MOISAN Evelyne, Lionel en nue-propriété, M. et Mme MOISAN Bernard en usufruit / RIVOLLAT Sylvain	A	3522	8 ca
Mme GIRONNET Jacqueline	A	715p	25ca
SCI RHONE II	A	3603	21 ca
	A	1598	5 ca

Madame le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal à signer les actes de cession en attente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE à le prix de vente à 80 le m2 ;

CHARGE Madame le Maire ou, en son absence, son premier adjoint, Monsieur Jérôme TRONCHON, de signer les actes de cession au profit de la Commune des parcelles ci-

Propriétaires	Section	n° parcelle	Surface
RIVOLLAT Jean nu-propriétaire et Alice usufructière	B	1562p	81 ca
	B	1566p	54 ca
RIVOLLAT Jean, Michel, Pierre, Claude en nue-propriété et RIVOLLAT Alice pour la totalité en usufruit	B	1557p	18 ca
	B	1560p	19 ca
	B	1564p	15 ca
Mr et Mme VERBOUWE Cédric	A	2836	31 ca
	A	2833	31 ca
Mme NEUHAUS Geneviève	A	3430	19 ca
	A	3428	28 ca
	A	3426	19 ca
MOUTHON Jean-Claude	A	3442	25 ca
MOUTHON Franck, Yves nus-propriétaires et Gisèle usufructière	A	3440	160 ca
BUONOCORE Vincenzo	A	3525	20 ca



M. et Mme RIVOLLAT Jean et Liliane	A	3436	54 ca
	A	3438	28 ca
GUEX Pierre et Renée / MOISAN Evelyne, Lionel en nue-propriété, M. et Mme MOISAN Bernard en usufruit / RIVOLLAT Sylvain	A	3522	8 ca
Mme GIRONNET Jacqueline	A	715p	25ca
SCI RHONE II	A	3603	21 ca
	A	1598	5 ca

CHARGE Madame le Maire de régler les frais d'actes.

Cette délibération remplace la délibération n°2022 – 07 du 08 février 2022.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Pascale MORIAUD



Le secrétaire
Brigitte STUBERT

